

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DU 27 SEPTEMBRE 2022, À 19H30, À VALLORBE**

**Présidence :** M. Daniel Guignard, Conseiller général à Croy.

**Présences :** Mme Muriel Vuagniaux, Municipale à Bofflens, M. Olivier Ponnaz, Directeur à Vallorbe, Mme Nathalie Brechbühl, Représentante des parents à Bretonnières, M. Christophe Hinvi, Représentant des parents à Vallorbe, Mme Amélie Noël, Enseignante à Vallorbe, Mme Cindy Leresche – Amis Gym à Ballaigues, M. Ricardo Ribeiro, Représentant des parents à Vallorbe, Mme Christel Nieto, Représentante de l'APE à Vallorbe.

**Excusés :** Mme Létitia Gauthey, Enseignante à Vallorbe M. Simon Suter – FC Vallon du Nozon à Vaulion, Mme Isabelle Viatte, Municipale à Bretonnières.

**Secrétaire :** Mme Vanessa Buffalo-Jéronimo.

**Invitée :** Mme Ryembault, déléguée PSPS à Vallorbe.

**Ordre du Jour :**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2022
3. Bilan des démarches pour la pause de midi à Vaulion
4. Assemblées de parents
5. Communications de la Direction
6. Divers et propositions individuelles

M. Guignard, Président, adresse une cordiale bienvenue à chacun et ouvre la séance à 19h44. Il informe l'assemblée des membres excusés ce soir et passe au point 1 de l'ordre du jour.

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

## **2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2022**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et la secrétaire est remerciée pour son travail.

## **3. BILAN DES DÉMARCHES POUR LA PAUSE DE MIDI À VAULION**

M. Guignard introduit la discussion en rappelant qu'en toute fin d'année scolaire, un courrier d'appel à projets avait été envoyé aux diverses associations de la région. Le but étant de trouver des activités à proposer aux élèves qui restent au collège de Vaulion pendant la pause de midi. Malheureusement, il n'y a pas eu de propositions concrètes à la suite de ces échanges. Mme Vuagniaux nous informe qu'elle a été plus loin dans la démarche en recherchant un enseignant de sport qui proposerait un sport facultatif ou encore en faisant appel au Conseil Intercommunal pour voir si une activité culturelle ou sportive serait possible. Elle a également été en contact avec le syndic de Vaulion qui a d'ores et déjà mis à disposition une salle pour cette future activité. En conclusion, l'AscoVaBaNo va continuer les démarches et des annonces seront postées sur les sites internet des communes, les piliers publics voir même les réseaux sociaux. La discussion sera reprise au prochain conseil.

## **4. ASSEMBLÉES DE PARENTS**

Un courriel a récemment été envoyé aux membres du quart-parents par l'APE Vaud afin de proposer des ateliers pour les aider et les soutenir dans leur tâche de membres actifs d'un conseil d'établissement. M. Ribeiro nous informe qu'il participera à l'un des ateliers dans le but de recevoir des conseils pour l'organisation de la prochaine assemblée des parents. M. Guignard propose qu'à la suite de cette séance, les trois membres du quart-parents se rencontrent afin de partager les informations. Les membres proposent la forme d'un café-contact plutôt qu'une assemblée formelle, ce qui est à discuter par la suite. La possibilité que des intervenants externes soient invités afin de proposer des sujets plus attractifs a aussi été soulevée. Il ressort également de cette discussion que la différence entre le rôle de l'APE et celui du Cet n'est pas très clair et qu'il serait intéressant d'inviter la Présidente de l'APE, Mme Van Mullem, à la première réunion des parents. Le Président rappelle, qu'en effet, il y a l'obligation d'organiser cette assemblée au moins une fois par année scolaire.

## **5. COMMUNICATIONS DE LA DIRECTION**

M. Ponnaz, Directeur, prend la parole et explique que la rentrée scolaire s'est bien déroulée, avec un peu plus de 980 élèves répartis dans une cinquantaine de classes de 19 élèves en moyenne. Cette année les plus gros défis à relever sont le manque de locaux dans le Vallon du Nozon et la construction du nouveau bâtiment scolaire.

Il nous communique également les informations et nouveautés suivantes :

- A Vaulion, et compte tenu du nombre d'élèves toujours plus élevé, la récréation a été séparée en deux parties, permettant une meilleure surveillance.
- A Vallorbe, deux nouvelles classes ont été ouvertes : une de 3-4 p et une de 5p.
- Dans la région, une vingtaine d'enfants ukrainiens sont toujours accueillis dans des classes à Vaulion et à Vallorbe.
- Au niveau des projets cantonaux, le projet de l'école inclusive continue d'être développé avec une visée à décembre 2023 pour rendre un programme au Canton. Ceci sera présenté en temps voulu.
- Le projet de l'éducation numérique bat son plein. En effet, toutes les classes ont maintenant été équipées. Cette année, ce sont les enseignants des 1 à 4 p qui seront formés à cette effet.
- Un autre projet cantonal qui n'avait pas encore été partagé, est celui de l'éducation à la durabilité. En effet, Le Canton de Vaud souhaite faire de l'école vaudoise un modèle solide de durabilité en développant des pratiques durables au sein des écoles (mobilité, restaurants scolaires, etc.), en améliorant les lieux de formation (énergie du bâtiment, végétalisation), en faisant évoluer la formation des enseignants, et en transformant les contenus et les méthodes d'enseignement.

Cette politique vise à préparer les enfants et les jeunes en formation aux enjeux environnementaux et sociaux actuels et à venir.

A Vallorbe, un référent à la durabilité a été élu ; il s'agit de M. Saubin. Son but sera par exemple, d'apprendre aux élèves des gestes qui peuvent aider à faire des économies d'énergie.

- Les enfants ont également récemment participé à la journée « ramassage des déchets » ou encore à la journée « à l'école à pied ».
- Pour terminer, M. Ponnaz nous présente un flyer intitulé « des responsabilités partagées », qui éclairent les responsabilités de chacun dans la journée de l'élcolier (parents, communes, enseignants, transporteurs, établissement scolaire, etc.). Ces informations figurent dans l'agenda de chaque élève.

La parole est ensuite donnée à Mme Ryembault qui est présente ce soir afin de nous présenter les projets prévention en cours. Mme Ryembault est enseignante de sciences et de mathématiques et fait partie du groupe prévention santé en qualité de déléguée PSPS. Elle expose que des actions sont récurrentes chaque année et que d'autres sont nouvelles, en voici un résumé :

- Chaque année un manuel d'activités prévention est rédigé à l'attention des enseignants afin qu'ils puissent les pratiquer avec leurs élèves.
- La présentation de la plateforme cantonale « ciao.ch » aux élèves de 9 p a lieu chaque année aussi. Les élèves y ont la possibilité de poser toutes les questions qu'ils souhaitent, le but étant de leur offrir un espace d'informations, d'aide et d'échange, tout en restant anonyme.
- Depuis trois ans, il est proposé à des élèves volontaires d'aller surveiller les petits pendant la récréation, afin d'apprendre le respect entre petits et grands et l'entraide.
- En prévention du harcèlement, une méthode appelée MPP a été mise en place. Les enseignants y ont été formés, dans le but de prévenir le harcèlement tout en aidant les élèves harcelés ET les élèves avec un comportement harceleur. Cette méthode semble réellement porter ses fruits selon Madame Ryembault.
- Cette année une nouvelle activité de parrainage est testée. A savoir, que chaque élève de 7 p a dorénavant un parrain ou une marraine de 10 p qui lui est attribué. Le but est d'accueillir les 7p, en les rassurant et en créant des liens entre les élèves. Plusieurs activités en lien seront développées sur l'année.

- Un autre gros projet cette année sera la présentation d'une pièce de théâtre qui sera mise sur pieds avec une troupe lausannoise, pour les 10 et 11 p. Il s'agit de théâtre interactif qui fera participer les élèves sur des situations de harcèlement. Si tout va bien, cela aura lieu en mars.
- Pour terminer, un projet plus axé sur l'alimentation et la santé physique va également reprendre. Il s'agit d'offrir des pommes pendant les récréations pendant certaines périodes dans l'année, afin de sensibiliser les élèves aux bienfaits d'une alimentation saine.

Monsieur Ponnaz souligne l'énorme travail effectué par l'équipe prévention et santé de son établissement et rappelle que tous ces projets sont gérés en sus de l'activité d'enseignement de ses membres.

## 6. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Le Président donne la parole à Mme Vuagniaux qui nous parle du nouveau portail informatique « MonPortail ». Ce dernier permet à présent l'inscription informatique préalable des élèves pour le restaurant scolaire via le portail « MaCantine ». L'introduction s'est bien déroulée et le système a généralement été bien accueilli. A Vallorbe, les élèves possèdent une carte et le personnel encadrant les scanne avec une tablette à leur arrivée, ce qui génère le débit de la prestation. En cas d'absence de l'élève, cela permet l'envoi automatique d'un courriel aux parents, qui informe que leur enfant ne s'est pas présenté au réfectoire. A Vaulion, pour les plus petits, il a également été décidé de mettre en place le même système sécurisé, en y ajoutant l'octroi d'un tour de cou afin d'éviter les pertes. Utilisant la même plateforme informatique via le portail « MesDevoirs », les devoirs surveillés ont débuté à Vallorbe le 12 septembre dernier et le retour est également très positif. A savoir qu'à Vaulion, aucune inscription n'ayant été effectuée, il ne sera pas proposé de devoirs surveillés cette année.

Dans la mesure où tous les points de l'ordre du jour ont été couverts, M. Guignard termine en proposant de fixer les prochaines séances de manière un peu différente, à savoir qu'en automne elles auraient lieu après les vacances scolaires d'octobre et au printemps à la fin du mois de mars, pour des raisons organisationnelles. La date du mardi 28 mars à 19h30, à Croy, est proposée et acceptée par l'assemblée. Un ordre du jour sera établi en fonction des précédentes discussions et sera envoyé avant la séance.

Dans la mesure où la parole n'est plus demandée, le Président remercie l'assemblée en clôturant la séance à 21h25. L'AscoVaBaNo propose un petit apéro à l'issue de cette séance.

Le Président



Daniel Guignard

La Secrétaire



Vanessa Buffalo